



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en médicaments et relocalisation de leur fabrication

Question écrite n° 37510

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la capacité de notre système de santé à faire face aux pandémies, et plus particulièrement sur la politique en matière d'approvisionnement en médicaments de la France et le processus de relocalisation de l'industrie pharmaceutique. Il y a un an, la France se confinait pour deux mois. Prise en catastrophe, cette décision reflète la fragilité de notre pays en termes de dépendance sanitaire. Sujet majeur pour lequel l'auteur de la présente question a fait adopter, à l'Assemblée nationale, une résolution à l'unanimité, en juin 2020, pour relocaliser la fabrication de médicaments et de principes actifs en France et en Europe. Où en est aujourd'hui la France ? L'an dernier, à la même époque, l'équivalent de six mois ordinaires de curare venait d'être consommé en trois semaines, réduisant le stock disponible de ce produit anesthésiant indispensable à moins de quinze jours. En effet, impossible de faire tourner un service de réanimation sans anesthésie. La France est-elle mieux préparée aujourd'hui qu'elle ne l'était le 17 mars 2020, date du premier confinement ? Qu'en est-il de la constitution d'un stock stratégique de curare, de médicaments et de principes actifs indispensables pour assurer la sécurité sanitaire des Français ? Il lui demande quelles actions concrètes a engagé depuis le Gouvernement pour relocaliser la production de médicaments en France et en Europe.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37510

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2518

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)